



SNUCLIAS – FSU
173 rue de Charenton 75012 Paris
☎ 01 43 47 53 95 📠 01 49 88 06 17
✉ snuclias-fsu@orange.fr
www.snuclias-fsu.fr



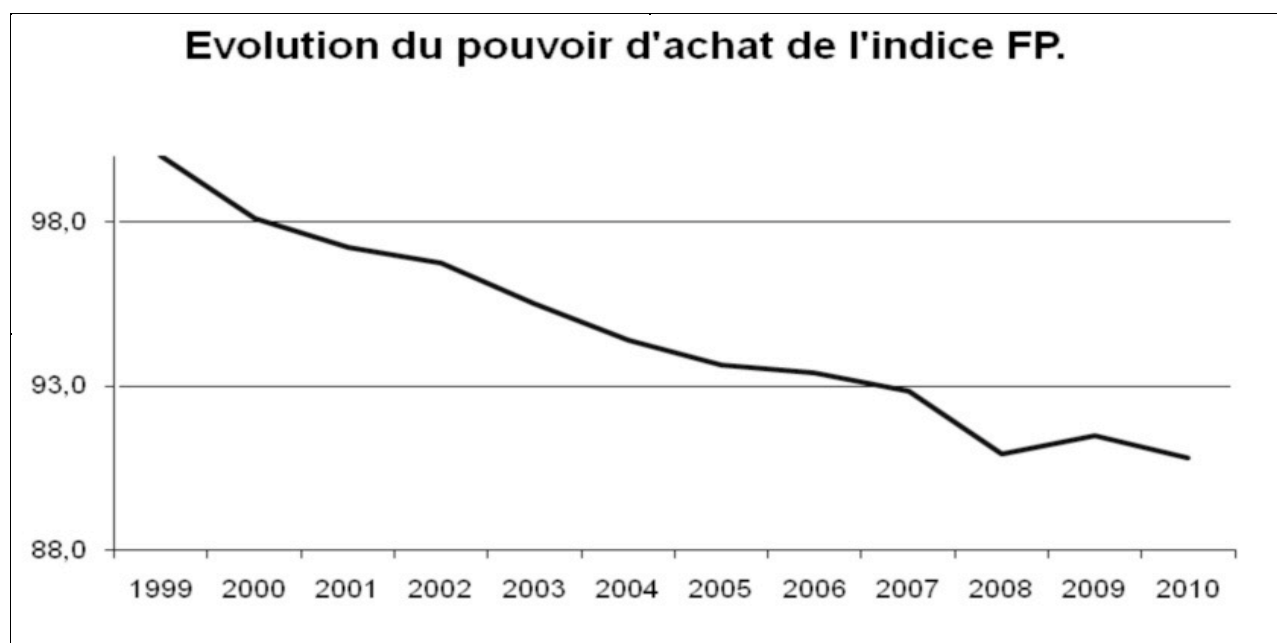
SALAIRES

Unité syndicale pour le 31 mai !

L'inflation officielle est de 2,1% en un an. Les salaires permettent de moins en moins de faire face à l'augmentation des prix des loyers et des charges, des produits de première nécessité (produits alimentaires, fuel, gaz, essence).

Depuis bien longtemps, la hausse de la valeur du point est inférieure à celle des prix et à celle du SMIC. Les fonctionnaires de catégorie C, soit près de 80% des agents des collectivités territoriales sont maintenant embauchés à un salaire de base au niveau du SMIC. Il faut attendre entre 5 et 8 ans, selon le niveau de recrutement, pour bénéficier d'une augmentation de 15 euros ! Les personnels de catégorie B, recrutés en théorie au niveau du bac, mais le plus souvent à bac plus trois au moins, bénéficient, si on peut dire, d'une grille qui démarre 5% au dessus du SMIC

Les organisations syndicales, unanimes, estiment la baisse du pouvoir d'achat à près de 10% depuis 2000.



Pourtant le gouvernement annonce, pour la deuxième année consécutive, le gel de la valeur du point qui détermine le salaire de base des personnels... alors que les profits des entreprises ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. **Ce n'est pas acceptable !**



Le service public,
on l'aime, on le défend

SE MOBILISER C'EST LE BON SENS !

Quelques chiffres

- Perte nette de pouvoir d'achat du point d'indice de 2000 à fin 2011 : - **11,3%**
- Allègement de l'ISF = **900 millions d'euros par an** Avec cette somme, il aurait été possible d'augmenter de 1% la valeur du point d'indice dans la FPT.
- **11 fois** depuis juillet 2000, le gouvernement a été juridiquement contraint de relever le minimum de traitement,
- **10% des agents** exerçant à temps complet dans la FPT ont un salaire moyen mensuel inférieur à 1200 € (2008).

Des inégalités qui ne cessent de se développer !

La politique salariale du gouvernement est disqualifiée par son caractère injuste. En ne préservant que les mesures d'augmentation individuelle, on justifie qu'un fonctionnaire recruté aujourd'hui aurait au long de sa carrière un pouvoir d'achat inférieur de 10% environs à celui qui a été recruté il y a dix ans.

Les salaires, c'est l'urgence sociale !

Défendre le pouvoir d'achat est une évidence absolue. Quel agent de catégorie C, quel travailleur social, quel non titulaire payé au SMIC...peut aujourd'hui dire que son travail est rémunéré à sa juste valeur ?

Le SNUCLIAS-FSU propose :

- **Un salaire minimum à 1600 euros net**
 - **60 points d'indice (soit 250 euros) pour tous**
 - **Reconstruire les grilles indiciaires**
 - **L'indexation des salaires sur les prix**
 - **La promotion de tous les promouvables avec des ratios de 100%**
 - **L'avancement au minimum pour toutes et tous**

Répondre présent le 31 mai !
Manifestation à

Suite à l'appel intersyndical de mobilisation pour le 31 mai la FSU a déposé un préavis de grève.

Au delà de l'unité syndicale, chacun sait qu'une seule journée d'action ne fera pas céder ce gouvernement sur les salaires. Il faudrait un vrai plan de bataille, comme par exemple 48 heures de grève à la rentrée avec une manifestation nationale.

Ce 31 mai, est l'occasion d'en débattre et de porter les revendications qui s'imposent !

Bulletin de contact :

Nom : Prénom :

Adresse :

Collectivité :